Rapport public Parcoursup session 2024

Ecole Supérieure des Professions Immobilières - ESPI Bordeaux - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

Ecole Supérieure des Professions Immobilières - ESPI Bordeaux - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (45083)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Ecole Supérieure des Professions Immobilières - ESPI Bordeaux - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (45083)	Jury par défaut	Tous les candidats			

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne générale	Prise en compte des moyennes générales trimestrielles obtenues par le candidats - étude des bulletins trimestriels dûment fournis	Très important
	Moyenne de la classe	Etude des bulletins du candidats pour connaitre son positionnement dans son groupe classe	Important
	Baccalauréat	Obtention du baccalauréat ou équivalent obligatoire	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir-faire en lien avec la formation souhaitée	étude du CV du candidat pour appréciation des expériences en lien avec la formation souhaitée	Important
	Expression écrite	étude de la lettre de motivation demandée au candidat	Très important
	Expression orale	Etude des appréciations des professeurs sur la fiche avenir et/ou les bulletins	Très important
	Savoir-faire	étude du CV du candidat pour appréciation des expériences professionnelles sans avec la formation souhaitée	Important
Savoir-être	Savoir-être	Etude de la Fiche Avenir du candidat (appréciation générales et commentaires des professeurs)	Essentiel
	Avis du conseil de classe	Favorable	Important
	Autonomie	étude de la fiche Avenir	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Capacité à s'investir dans le travail	Etude de la Fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Etude de la lettre de motivation demandée au candidat afin de déterminer sa connaissance de la formation souhaité et la cohérence globale de son projet personnel et académique	Essentiel
	Capacité de l'élève à réussir dans la formation visée	Etude de l'appréciation du chef d'établissement d'origine	Très important
Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement associatif, sportif ou culturel	étude du CV	Important
	Centres d'intérêts	étude du CV	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Etude du dossier et entretien

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n’a été mis en œuvre par la commission d’examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Se renseigner sur les professions immobilières en amont de la candidature

Signature :
Pauline MALLET,
Chef d'établissement de l'établissement Ecole Supérieure des Professions Immobilières - ESPI Bordeaux